

# BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à l'adresse e-mail suivante : contact@ofdclorraine.com

Intitulé de la ou les formation(s)

Date souhaitée

## Information sur le stagiaire

Nom & prénom \*

Tel \*

Adresse

Profession

E-mail \*

Prise en charge  Oui  Non

Indiquez le nom de l'organisme financeur

Statut

Salarié

Demandeur d'emploi

Indépendant

Autre

Avez-vous un passeport de prévention ?  
 Oui  Non  Je ne sais pas

SIRET (si applicable) \_\_\_\_\_

## Autorisation de déclaration dans le Passeport de prévention

J'autorise OFDC Lorraine à déclarer ma formation dans mon Passeport de prévention, conformément à la réglementation en vigueur.

(Cette déclaration concerne uniquement les formations en santé, sécurité et prévention des risques professionnels.)

## Engagements et consentements

- Je certifie l'exactitude des informations fournie.
- J'ai pris connaissance des conditions générales de vente.
- J'accepte que mes données personnelles soient utilisées dans le cadre de la gestion de la formation.

Date & signature : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Désignation

La société OFDC Lorraine désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 23 rue de Picardie Centre d'Affaires Sarre 57070 Metz . OFDC Lorraine met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Metz, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société OFDC Lorraine.
- Apprenant : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champs d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société OFDC Lorraine pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Les parties s'engagent à conserver confidentielles les informations de nature économique, technique ou commerciale obtenues dans le cadre de la formation.

## Devis et attestation

Pour chaque formation, la société OFDC Lorraine s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société OFDC Lorraine, l'OPCO ou le client. À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émarginement peuvent lui être fournies.

## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement ou prélèvement bancaire. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

## Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société OFDC Lorraine ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Date & signature : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Débit ou abandon

En cas de débit par le Bénéficiaire à plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation. Si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation. Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation.

## Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société OFDC Lorraine sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société OFDC Lorraine s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

## Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société OFDC Lorraine et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Metz.

Date & signature : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_